

**VALENCE ROMANS AGGLO**  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2018**  
**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes constatées sur une année civile, pour le cas présent sur l'année 2018.

L'Agglo dispose de 13 budgets, 1 budget général et 12 budgets annexes. Voici les résultats de l'exercice 2018 :

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			résultat net de l'exercice
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat	
Budget Général	121 914 716,61 €	135 013 013,80 €	13 098 297,19 €	41 733 160,68 €	32 862 129,57 €	- 8 871 031,11 €	4 227 266,08 €
Budget Assainissement	13 812 612,57 €	22 267 969,94 €	8 455 357,37 €	6 615 296,33 €	5 200 069,52 €	- 1 415 226,81 €	7 040 130,56 €
Budget GEMAPI	1 797 267,27 €	2 606 089,68 €	808 822,41 €	901 640,33 €	640 812,09 €	- 260 828,24 €	547 994,17 €
Budget Bâtiments économiques	955 224,58 €	585 737,28 €	- 369 487,30 €	244 281,14 €	600 903,80 €	356 622,66 €	- 12 864,64 €
Budget Zones économiques	7 746 732,52 €	7 124 168,74 €	- 622 563,78 €	3 517 209,28 €	10 040 274,57 €	6 523 065,29 €	5 900 501,51 €
Budget Equipements de Rovaltain	237 821,97 €	664 551,39 €	426 729,42 €	1 410 044,54 €	253 977,32 €	- 1 156 067,22 €	- 729 337,80 €
Budget Déchets Ménagers	26 790 474,69 €	27 206 045,34 €	415 570,65 €	2 748 582,01 €	811 165,48 €	- 1 937 416,53 €	- 1 521 845,88 €
Budget Services Mutualisés Administratifs	8 497 831,21 €	8 497 831,21 €	- €	77 892,96 €	53 564,46 €	- 24 328,50 €	- 24 328,50 €
Budget Services Mutualisés Autorisation Droit du Sol	544 028,84 €	478 842,52 €	- 65 186,32 €	5 715,76 €	11 561,88 €	5 846,12 €	- 59 340,20 €
Budget Services Mutualisés Archives	467 238,30 €	467 238,30 €	- €	5 393,77 €	1 850,00 €	- 3 543,77 €	- 3 543,77 €
Budget Services Mutualisés Informatique	4 276 386,89 €	4 279 806,60 €	3 419,71 €	2 366 528,83 €	2 359 928,83 €	- 6 600,00 €	- 3 180,29 €
Budget Services Mutualisés Restauration	2 727 831,13 €	2 770 853,19 €	43 022,06 €	60 981,01 €	78 475,72 €	17 494,71 €	60 516,77 €
Budget Services Mutualisés Techniques	7 836 464,90 €	7 836 464,90 €	- €	119 796,84 €	25 461,41 €	- 94 335,43 €	- 94 335,43 €
<b>TOTAL</b>	<b>197 604 631,48 €</b>	<b>219 798 612,89 €</b>	<b>22 193 981,41 €</b>	<b>59 806 523,48 €</b>	<b>52 940 174,65 €</b>	<b>- 6 866 348,83 €</b>	<b>15 327 632,58 €</b>
Dont mutualisation	24 349 781,27 €	24 331 036,72 €	- €	2 636 309,17 €	2 530 842,30 €	- €	- €
Part mutualisation	12,32%	11,07%	- €	4,41%	4,78%	- €	- €
<b>TOTAL hors mutualisation</b>	<b>173 254 850,21 €</b>	<b>195 467 576,17 €</b>	<b>22 193 981,41 €</b>	<b>57 170 214,31 €</b>	<b>50 409 332,35 €</b>	<b>- 6 866 348,83 €</b>	<b>15 327 632,58 €</b>

Une approche règlementaire de la consolidation budgétaire telle qu'entendue dans les annexes produites ne retrace pas les flux croisés entre budgets. De ce point de vue, le périmètre des dépenses s'élève à 257 M€ dont 198 M€ pour la section de fonctionnement et 59 M€ pour la section d'investissement.

Sans retraiter l'ensemble des flux croisés, cette consolidation mérite à minima de retraiter les budgets de services mutualisés puisque par nature ces charges sont facturées également au budget général y compris celles supportées par les communes via l'attribution de compensation. Ainsi, les services communs représentaient un peu plus de 12 % des budgets de fonctionnement, cette part est en légère hausse par rapport à 2017 en raison de l'effet de la mutualisation du service foncier en année pleine et de la direction des finances pour la première année, et environ 4,5 % des budgets d'investissement.

Le périmètre budgétaire consolidé se rapproche donc plus de 230 M€ dont 173 M€ de fonctionnement (-3 M€ par rapport à 2017) et 57 M€ d'investissement (+7M€ par rapport à 2017).

## 1 - LE FONCTIONNEMENT

### 1.1 - Vision consolidée des dépenses de Fonctionnement

Budgets	Thématique	Point notable sur 2018	Montant des dépenses réalisées
Budget Général		Présenté au 1.3	121 914 716,61 €
Budget Assainissement	Assainissement collectif et non collectif	Les dépenses de fonctionnement diminuent d'au moins -12 %. Cette décroissance provient principalement de l'ajustement des modes de gestion. A compter de 2019, les résultats sont repris par le budget de la Régie autonome sans personnalité morale constituée fin 2018.	13 812 612,57 €
Budget GE-MAPI*	Gestion des milieux aquatiques (rivières) et prévention des inondations	Première année d'existence du budget ce qui constitue un exercice transitoire, en dépenses de fonctionnement, on retrouve l'entretien des berges des rivières, le curage, les diagnostics des terrains...	1 797 267,27 €
Budget Bâtiments économiques	Gestion (entretien et location) des différents bâtiments économiques de Valence Romans Agglo	Outre les 600 k€ d'amortissements, les dépenses de fonctionnement portent sur l'entretien des bâtiments loués dans le champ commercial.	955 224,58 €

Budget Zones économiques	Zones d'activités de l'Agglo, gestion de stock de terrains	Ce budget a repris intégralement le budget Zones du Syndicat Rovaltain dissout courant 2017. En 2018, les dépenses ont porté notamment sur des acquisitions foncières liées à la loi NOTRe : zones La Grue (923 k€), zone Mozart (705 k€) et des travaux d'aménagements et 5,2 M€ de déstockage.	7 746 732,52 €
Budget Equipements de Rovaltain	Frais liés au Parking p4, aux bâtiments loués à Rovaltain (dont le restaurant) et à la station hydrogène	Première année d'incorporation de l'actif du restaurant ce qui génère 88 k€ d'amortissement.	237 821,97 €
Budget Déchets Ménagers	Collecte et traitement des déchets. Le budget retrace l'affectation des recettes de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	Dépenses de gestion des déchèteries et de traitement des déchets.	26 790 474,69 €
Budget Services Mutualisés Administratifs	Direction générale, service audit de gestion, Direction des finances, service fiscalité, Directions commandes et achats publics, Direction juridique et assurance, service Foncier, Direction des relations humaines	La commune d'Etoile-sur-Rhône a adhéré au service fiscalité au 1 <sup>er</sup> janvier 2018. Mutualisation avec la Ville de Valence du service foncier sur une année pleine et de la direction des finances au 1er janvier 2018	8 497 831,21 €
Budget Services Mutualisés ADS**	Autorisations du droit des sols (autorisations d'urbanisme)		544 028,84 €
Budget Services Mutualisés Archives	Gestion des Archives	Adhésion de la ville de Romans au 1er janvier 2018	467 238,30 €
Budget Services Mutualisés Informatique	Système d'Information	Outre les charges de personnel, les dépenses portent sur l'entretien et la maintenance des copieurs et les abonnements Internet et de téléphonie Dépenses réelles de fonctionnement diminuent entre 2017 et 2018 grâce aux économies d'échelle	4 276 386,89 €
Budget Services Mutualisés Restauration	Restauration collective : service de production et de livraison de repas pour les écoles et les accueils de loisirs des communes de Bourg les Valence, Portes les Valence, Bourg-de-Péage et Valence.	Frais de personnel et charges liées à la cuisine dont les achats alimentaires.	2 727 831,13 €
Budget Services Mutualisés Techniques	Les ateliers bâtiments, le bureau d'étude intercommunal, l'atelier mécanique, le patrimoine bâti, la voirie et la signalisation	Les dépenses de fonctionnement sont en majorité des charges de personnel	7 836 464,90 €
<b>Total en €</b>			<b>197 604 631,48 €</b>

\*GEMAPI = Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

\*\*ADS = Autorisation du Droit des Sols

## 1.2 Vision consolidée des recettes de Fonctionnement

Budgets	Point notable sur 2018	Montant des recettes réalisées
Budget Général	Présenté au 1.3	135 013 013,80 €
Budget Assainissement	Les financements perçus auprès de l'Agence de l'eau ont diminué du fait des normes prises en considération pour le reversement des primes d'épuration. Les dernières sommes provisionnées au titre du contentieux sur l'usine de traitement de Mauboule ont été reprises ce qui a considérablement fait progresser le niveau de recettes de près de 4 M€.	22 267 969,94 €
Budget GEMAPI*	Prélèvement GEMAPI (1 M€) et subvention du budget principal de l'Agglo (1,3 M€) financent l'essentiel du budget.	2 606 089,68 €
Budget Bâtiments économiques	Principalement les loyers des bâtiments	585 737,28 €
Budget Zones économiques	Cessions de terrains pour 4 060 k€ : 21 ventes constatées dont 1 324 k€ sur la zone La Motte, 1 203 k€ sur la zone Lautagne et 412 k€ sur Rovaltain.	7 124 168,74 €
Budget Equipements de Rovaltain	Principalement les recettes issues du parking Vercors (457 k€), secondairement de la location de deux bâtiments.	664 551,39 €
Budget Déchets Ménagers	En 2018, le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été harmonisé à 7,95 %, ayant pour conséquence une baisse de 300 k€ de recette, compensée partiellement par l'évolution de la redevance spéciale.	27 206 045,34 €
Budget Services Mutualisés Administratifs	Participations des adhérents des services mutualisés	8 497 831,21 €
Budget Services Mutualisés ADS**	Participations des adhérents des services mutualisés	478 842,52 €
Budget Services Mutualisés Archives	Participations des adhérents des services mutualisés	467 238,30 €
Budget Services Mutualisés Informatique	Participations des adhérents des services mutualisés	4 279 806,60 €
Budget Services Mutualisés Restauration	Participations des adhérents des services mutualisés	2 770 853,19 €
Budget Services Mutualisés Techniques	Participations des adhérents des services mutualisés	7 836 464,90 €
<b>Total en €</b>		<b>219 798 612,89 €</b>

## 1.3 Focus sur le Fonctionnement du Budget Général

### Dépenses

	CA 2017	CA 2018	Evolution en €	Evolution en %
011 - Charges à caractère général	22 480 755,16	21 497 961,11	-982 794,05	-4,37
012 - Charges de personnel et frais assimilés	42 128 578,06	41 644 635,02	-483 943,04	-1,15
014 - Atténuations de produits	30 361 017,43	29 537 524,26	-823 493,17	-2,71
65 - Autres charges de gestion courante	19 017 532,00	20 799 888,86	1 782 356,86	9,37
<b>Total dépenses de gestion courante</b>	<b>113 987 882,65</b>	<b>113 480 009,25</b>	<b>-507 873,40</b>	<b>-0,45</b>
66 - Charges financières	1 357 390,37	659 936,47	-697 453,90	-51,38
67 - Charges exceptionnelles	1 787 100,70	1 109 825,20	-677 275,50	-37,90
68 - Dotations aux provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	s.o
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>117 132 373,72</b>	<b>115 249 770,92</b>	<b>-1 882 602,80</b>	<b>-1,61</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 996 979,45	6 664 945,69	667 966,24	11,14
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 048 000,00	0,00	-1 048 000,00	s.o
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>124 177 353,17</b>	<b>121 914 716,61</b>	<b>-2 262 636,56</b>	<b>-1,82</b>

Les dépenses de fonctionnement diminuent de -1,82% entre 2017 et 2018 notamment sur les charges à caractère général qui sont utiles à l'activité des services.

L'Agglomération a signé un contrat avec l'Etat le 28 juin 2018 qui détermine la contrainte d'évolution des dépenses de fonctionnement de 2018 à 2022. Le taux objectif de +1,2% d'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement. Le budget 2018 respecte cette contractualisation.

## Recettes

	CA 2017	CA 2018	Evolution en €	Evolution en %
013 - Atténuations de charges	343 769,31	226 361,62	-117 407,69	-34,15
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 321 618,48	6 932 168,43	610 549,95	9,66
73 - Impôts et taxes	90 263 258,11	93 536 847,61	3 273 589,50	3,63
74 - Dotations et participations	35 435 004,31	32 827 801,68	-2 607 202,63	-7,36
75 - Autres produits de gestion courante	151 124,49	141 952,34	-9 172,15	-6,07
<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>132 514 774,70</b>	<b>133 665 131,68</b>	<b>1 150 356,98</b>	<b>0,87</b>
76 - Produits financiers	9 332,90	9 331,47	-1,43	-0,02
77 - Produits exceptionnels	1 011 449,23	815 666,48	-195 782,75	-19,36
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>133 535 556,83</b>	<b>134 490 129,63</b>	<b>954 572,80</b>	<b>0,71</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	840 000,00	522 884,17	-317 115,83	-37,75
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 048 000,00	0,00	-1 048 000,00	s.o.
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>135 423 556,83</b>	<b>135 013 013,80</b>	<b>-410 543,03</b>	<b>-0,30</b>

Hors reprise des provisions et amortissements, les recettes de fonctionnement émanent de la fiscalité et des dotations. Elles représentent 94 % des recettes de fonctionnement. Sur ces 94 %, les trois quarts des produits ont une origine fiscale et un quart des dotations et participation de tiers dont celles de la Caisse d'allocation familiale.

A noter :

- ⇒ Produits de fiscalité : la bonne dynamique économique du territoire a permis de faire progresser les taxes perçues. Les dynamiques les plus importantes sont celles de la contribution foncière des entreprises (CFE) dont le produit augmente de +1,2 M€ soit +4,13 % et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont le produit augmente de 0,9 M€ soit +5,38 %.
- ⇒ Les dotations et participations retrouvent un niveau équivalent à 2016, la différence provient de subventions de la CAF. Le même niveau est d'ailleurs attendu en 2019, celui de 2017 étant exceptionnel.

## 2 - L'INVESTISSEMENT

### 2.1 - Vision consolidée de l'investissement

Ce tableau présente le montant des crédits 2018 englobant à la fois les dépenses et les recettes réelles et d'ordre dont la dette.

Budget	Points notables sur 2018	Montant des dépenses réalisées	Montant des recettes réalisées
Budget Général		41 733 160,68 €	32 862 129,57 €
Budget Assainissement	Retour vers des niveaux connus en 2016. La limitation du recours à l'emprunt sur ce début de mandat aboutit en 2018 à une atténuation de près de 1 M€ du remboursement du capital de la dette. Meilleur financement par subvention de la section d'investissement : + 40 % soit + 162 k€ en 2018 par rapport à 2017	6 615 296,33 €	5 200 069,52 €
Budget GEMAPI	En 2018, l'autorisation de programme GEMAPI a été ouverte sur ce budget annexe, elle reprend le programme sur la Joyeuse et intègre les besoins de financement sur les autres rivières pour ce mandat. Les subventions des partenaires extérieurs représentent la majorité des recettes (Etat et Agence de l'Eau)	901 640,33 €	640 812,09 €
Budget Bâtiments économiques	Sur 2018, diagnostics complets sur le bâtiment Jourdan, sécurisation de l'accès d'Orion et du Technosite.	244 281,14 €	600 903,80 €

Budget Zones économiques	En dépenses, 2,7 M€ d'augmentation du stock constitué pour 1,6 M€ d'acquisition de terrain. En recettes, 5,0 M€ de cession et 5,0 M€ d'emprunt permettant de couvrir le déficit courant du mandat.	3 517 209,28 €	10 040 274,57 €
Budget Equipements de Rovaltain	En 2018, les dépenses d'équipement correspondent principalement à l'acquisition du rez-de-chaussée du bâtiment M3 (1 273 000 €).	1 410 044,54 €	253 977,32 €
Budget Déchets Ménagers	Pour l'essentiel, il s'agit de travaux de mise en sécurité des déchetteries, acquisitions de conteneurs	2 748 582,01 €	811 165,48 €
Budget Services Mutualisés Administratifs		77 892,96 €	53 564,46 €
Budget Services Mutualisés ADS		5 715,76 €	11 561,88 €
Budget Services Mutualisés Archives		5 393,77 €	1 850,00 €
Budget Services Mutualisés Informatique	Acquisition de logiciels, de copieurs, de matériels informatiques	2 366 528,83 €	2 359 928,83 €
Budget Services Mutualisés Restauration		60 981,01 €	78 475,72 €
Budget Services Mutualisés Techniques	Equipements des équipes de terrain (gros outillage et véhicules)	119 796,84 €	25 461,41 €
<b>Total en €</b>		<b>59 806 523,48 €</b>	<b>52 940 174,65 €</b>

- **La Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI)**

Sur les 59 807 k€ de dépenses d'investissement consolidées, 48 488 k€ ont portées sur des dépenses d'équipement.

Pilier	Montant des dépenses réalisées	Thématiques
1 - La croissance	3 591 k€	Cartoucherie, Aménagement des zones d'activités, Rovaltain...
2 - La cohésion sociale	8 452 k€	Piscines, Petite enfance et Informatisation des écoles
3 - La vitalité culturelle	6 697 k€	Médiathèques, ESAD et CPA
4 - La qualité et le cadre de vie	11 915 k€	Assainissement, Déchets, Eclairage public, Eaux pluviales...
5 - La solidarité territoriale	2 099 k€	Aide aux logements sociaux et rénovation des habitations, Fonds de concours

D'autres opérations d'investissement sont réalisées hors PPI pour 15 734 k€, à l'exemple des travaux de relocalisation des services, de mise en accessibilité...

- **Focus sur l'investissement du budget général**

	CA 2017	CA 2018	Evolution en €	Evolution en %
Remboursement capital emprunt	3 342 329,55	2 985 253,92	-357 075,63	-10,68
Dépenses d'équipement brut	22 677 801,69	37 861 126,67	15 183 324,98	66,95
Autres dépenses dont participation en capital	4 050 235,58	53 908,00	-3 996 327,58	-98,67
Dépenses d'ordre	7 896 873,39	832 872,09	-7 064 001,30	-89,45
<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>37 967 240,21</b>	<b>41 733 160,68</b>	<b>3 765 920,47</b>	<b>9,92</b>

	CA 2017	CA 2018	Evolution en €	Evolution en %
Affectation du résultat	12 119 394,63	8 221 711,38	-3 897 683,25	-32,16
FCTVA	2 846 132,61	2 427 989,89	-418 142,72	-14,69
Subventions	2 178 735,73	6 252 869,37	4 074 133,64	187,00
Autres ressources propres	33 652,80	8 984 625,32	8 950 972,52	26 598,00
Recettes d'ordre	13 053 852,84	6 974 933,61	-6 078 919,23	-46,57
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>30 231 768,61</b>	<b>32 862 129,57</b>	<b>2 630 360,96</b>	<b>8,70</b>

Les investissements majeurs de ce budget portés sur 2018 ont été :

- la relocalisation des services sur l'espace Brel (5,1 M€),
- la Médiathèque et les archives sur Latour Maubourg (4,4 M€)
- le centre aqualudique de l'Épervière (3,7 M€)
- la réhabilitation de la piscine Caneton (3,1 M€)
- les travaux de création et de rénovation d'éclairage public (3 M€)
- la gestion des eaux pluviales (2,7 M€)
- la rénovation des voiries des zones économiques (2,5 M€)
- l'extension du Centre du Patrimoine Arménien (1,4 M€)
- le fonds de concours (0,8 M€)

### 3 - L'autofinancement et la dette

Sur l'ensemble des budgets, le budget général dégage l'essentiel de l'autofinancement.

En ce qui concerne le Budget Bâtiments économiques, l'autofinancement provient des recettes liées aux occupants des bâtiments. Pour les budgets Zones économiques et Equipements de Rovaltain, l'autofinancement affiché provient d'un effet comptable. Enfin, l'autofinancement des budgets des services mutualisés provient du Budget général et des recettes liées aux adhérents des services communs.

Décomposition de l'autofinancement en k€	Recettes réelles de fonctionnement	- Produits de cession (775)	-Dépenses réelles de fonctionnement	+ Travaux en régie	=Autofinancement brut	-Rembours capital (16 hors 16449)	=Autofinancement net
Budget Général	134 490 129,63 €	2 000,00 €	115 249 770,92 €	- €	19 238 358,71 €	10 988 254,09 €	8 250 104,62 €
Budget Assainissement	21 496 117,84 €	4 500,00 €	9 471 474,02 €	- €	12 020 143,82 €	1 914 878,65 €	10 105 265,17 €
Budget GEMAPI	2 605 909,68 €	650,00 €	1 715 600,95 €	- €	889 658,73 €	480 915,54 €	408 743,19 €
Budget Déchets Ménagers	27 204 797,34 €	5 000,00 €	26 069 414,15 €	- €	1 130 383,19 €	10 043,94 €	1 120 339,25 €
<b>Total des budgets en k€</b>	<b>185 796 954,49 €</b>	<b>12 150,00 €</b>	<b>152 506 260,04 €</b>	<b>- €</b>	<b>33 278 544,45 €</b>	<b>13 394 092,22 €</b>	<b>19 884 452,23 €</b>

	Stock de dette au 31/12/2018	Epargne brute	Ratio de désendettement en année
Budget Général	27 984 808,17 €	19 238 358,71 €	1,5
Budget Assainissement	13 646 690,53 €	12 020 143,82 €	1,1
Budget GEMAPI	6 568 364,04 €	889 658,73 €	7,4
Budget Déchets Ménagers	204 097,97 €	1 130 383,19 €	0,2
	<b>48 403 960,71 €</b>	<b>33 278 544,45 €</b>	<b>1,5</b>

A noter : le stock de dette du budget général augmente en 2019. En effet, en février 2019, un emprunt de 7M€ a été constaté auprès de la Banque Postale afin de prendre en charge les dépenses reportées de l'exercice 2018 sur 2019. Une fois cette intégration prise en compte, le stock de dette passe à 34 984 808,17 €, soit un ratio de désendettement de 1,8 an sur ce budget.